



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-057

PUBLIÉ LE 23 JANVIER 2023

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2023-01-17-00008 - ARRETE N° 2023-00047?? Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 3
75-2023-01-17-00007 - ARRETE N° 2023-00049?? Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 5

Préfecture de Police

75-2023-01-17-00008

ARRETE N° 2023-00047

Accordant des récompenses pour actes de
courage et de dévouement

Paris, le 17janv 2023

ARRETE N° 2023-00047

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires affectés au sein de la de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Caporal-chef Matthieu **GALLIEN**, né le 28 mars 1997, 3^{ème} compagnie d'incendie et de secours ;
- Caporal-chef Dimitri **MEHL**, né le 16 mai 1990, 21^{ème} compagnie d'incendie et de secours ;
- Sapeur de première classe Quentin **JULIEN**, né le 30 décembre 1998, 21^{ème} compagnie d'incendie et de secours .

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-01-17-00007

ARRETE N° 2023-00049

Accordant des récompenses pour actes de
courage et de dévouement

Paris, le 17 janv. 2023

ARRETE N° 2023-00049

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires affectés au sein de la 7^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Sergent-chef Robin **SEIGNEZ**, né le 31 janvier 1990 ;
- Sapeur de première classe Maxence **TAVELET**, né le 19 avril 2003.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ